

**24 juin 2015 – Arrêté n°2015-1775/MEF-SG** fixant le régime fiscal et douanier applicable aux marchés et contrats relatif aux travaux de réhabilitation et de rénovation du Palais Présidentiel de Kouloba en commune III du District de Bamako.....p.595

**10 juil. 2015 – Arrêté n°2015-2144/MEF-SG** portant approbation du budget pour l'exercice 2015 du Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT).....p.596

**16 juil. 2015 – Arrêté n°2015-2285/MEF-SG** fixant le régime fiscal et douanier applicable aux marchés et contrats relatifs aux travaux de construction et de viabilisation des logements sociaux du programme 2014-2018.....p.597

**Annonces et communications.....p.598**

---



---

## ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

#### ORDONNANCES

**ORDONNANCE N°2016-012/P-RM DU 29 MARS 2016 AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE BANGUI DU 02 MARS 1977 REVISE, INSTITUANT UNE ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (OAPI), SIGNE PAR LES MINISTRES EN CHARGE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE, LORS DE CONFERENCE DIPLOMATIQUE TENUE A BAMAKO, LE 14 DECEMBRE 2015**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2015-053 du 22 décembre 2015 autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances ;

Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 8 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2016-0022/P-RM du 15 janvier 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

**La Cour Suprême entendue,**

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**ORDONNE :**

**Article 1er :** Est autorisée, la ratification de l'Accord de Bangui du 02 mars 1977 révisé, instituant une Organisation africaine de la Propriété intellectuelle (OAPI), signé par les ministres en charge de la Propriété intellectuelle, lors de la Conférence diplomatique tenue à Bamako, le 14 décembre 2015.

**Article 2 :** La présente ordonnance sera enregistrée et publiée au Journal officiel.

**Bamako, le 29 mars 2016**

**Le Président de la République,  
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,  
Modibo KEITA**

**Le ministre des Affaires étrangères,  
de l'Intégration africaine et  
de la Coopération internationale,  
Abdoulaye DIOP**

**Le ministre du Commerce et de l'Industrie,  
Abdel Karim KONATE**

**Le ministre de la Culture, de l'Artisanat  
et du Tourisme,  
Madame N'DIAYE Ramatoulaye DIALLO**

**Le ministre de l'Economie  
et des Finances,  
Dr Boubou CISSE**

-----  
**ORDONNANCE N°2016 - 013/P-RM DU 29 MARS 2016 PORTANT CREATION DE LA DIRECTION NATIONALE DU CONTROLE FINANCIER**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu la Loi n°2015-053 du 22 décembre 2015 autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances ;

Vu le Décret n°204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2016-0022/P-RM du 15 janvier 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;